

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

MATAMORI 15. — N° 54.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana mau 22 no Tietema 1866.

PRIX DE L'ABONNEMENT (en francs)	
En 1867	10 fr.
En 1868	10 fr.
En 1869	10 fr.
En 1870	10 fr.
En 1871	10 fr.
En 1872	10 fr.
En 1873	10 fr.
En 1874	10 fr.
En 1875	10 fr.
En 1876	10 fr.
En 1877	10 fr.
En 1878	10 fr.
En 1879	10 fr.
En 1880	10 fr.
En 1881	10 fr.
En 1882	10 fr.
En 1883	10 fr.
En 1884	10 fr.
En 1885	10 fr.
En 1886	10 fr.
En 1887	10 fr.
En 1888	10 fr.
En 1889	10 fr.
En 1890	10 fr.
En 1891	10 fr.
En 1892	10 fr.
En 1893	10 fr.
En 1894	10 fr.
En 1895	10 fr.
En 1896	10 fr.
En 1897	10 fr.
En 1898	10 fr.
En 1899	10 fr.
En 1900	10 fr.
En 1901	10 fr.
En 1902	10 fr.
En 1903	10 fr.
En 1904	10 fr.
En 1905	10 fr.
En 1906	10 fr.
En 1907	10 fr.
En 1908	10 fr.
En 1909	10 fr.
En 1910	10 fr.
En 1911	10 fr.
En 1912	10 fr.
En 1913	10 fr.
En 1914	10 fr.
En 1915	10 fr.
En 1916	10 fr.
En 1917	10 fr.
En 1918	10 fr.
En 1919	10 fr.
En 1920	10 fr.
En 1921	10 fr.
En 1922	10 fr.
En 1923	10 fr.
En 1924	10 fr.
En 1925	10 fr.
En 1926	10 fr.
En 1927	10 fr.
En 1928	10 fr.
En 1929	10 fr.
En 1930	10 fr.
En 1931	10 fr.
En 1932	10 fr.
En 1933	10 fr.
En 1934	10 fr.
En 1935	10 fr.
En 1936	10 fr.
En 1937	10 fr.
En 1938	10 fr.
En 1939	10 fr.
En 1940	10 fr.
En 1941	10 fr.
En 1942	10 fr.
En 1943	10 fr.
En 1944	10 fr.
En 1945	10 fr.
En 1946	10 fr.
En 1947	10 fr.
En 1948	10 fr.
En 1949	10 fr.
En 1950	10 fr.
En 1951	10 fr.
En 1952	10 fr.
En 1953	10 fr.
En 1954	10 fr.
En 1955	10 fr.
En 1956	10 fr.
En 1957	10 fr.
En 1958	10 fr.
En 1959	10 fr.
En 1960	10 fr.
En 1961	10 fr.
En 1962	10 fr.
En 1963	10 fr.
En 1964	10 fr.
En 1965	10 fr.
En 1966	10 fr.
En 1967	10 fr.
En 1968	10 fr.
En 1969	10 fr.
En 1970	10 fr.
En 1971	10 fr.
En 1972	10 fr.
En 1973	10 fr.
En 1974	10 fr.
En 1975	10 fr.
En 1976	10 fr.
En 1977	10 fr.
En 1978	10 fr.
En 1979	10 fr.
En 1980	10 fr.
En 1981	10 fr.
En 1982	10 fr.
En 1983	10 fr.
En 1984	10 fr.
En 1985	10 fr.
En 1986	10 fr.
En 1987	10 fr.
En 1988	10 fr.
En 1989	10 fr.
En 1990	10 fr.
En 1991	10 fr.
En 1992	10 fr.
En 1993	10 fr.
En 1994	10 fr.
En 1995	10 fr.
En 1996	10 fr.
En 1997	10 fr.
En 1998	10 fr.
En 1999	10 fr.
En 2000	10 fr.

En 1867: 10 francs.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

au BUREAU DE LA POSTE.

Imprimerie du Gouvernement.

PRIX DES ANNONCES (en francs)

Les 25 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 26 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 27 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 28 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 29 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 30 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 31 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 32 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 33 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 34 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 35 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 36 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 37 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 38 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 39 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 40 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 41 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 42 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 43 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 44 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 45 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 46 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 47 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 48 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 49 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 50 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 51 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 52 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 53 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 54 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 55 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 56 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 57 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 58 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 59 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 60 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 61 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 62 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 63 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 64 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 65 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 66 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 67 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 68 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 69 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 70 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 71 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 72 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 73 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 74 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 75 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 76 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 77 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 78 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 79 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 80 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 81 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 82 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 83 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 84 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 85 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 86 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 87 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 88 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 89 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 90 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 91 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 92 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 93 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 94 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 95 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 96 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 97 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 98 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 99 premières lignes: 10 fr. la ligne.

Les 100 premières lignes: 10 fr. la ligne.

SOMMAIRE.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Circulaire du Gouvernement de S. M. l'Empereur aux agents diplomatiques. — Gouvernements de la France, des nations étrangères. — Voeux des Espagnols à Tahiti. — Mouvements du port. — Marché de Papeete. — Tableau d'usage. — Annonces.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Un arrivage de San Francisco a transmis à Papeete des nouvelles d'Europe qui vont par voie ordinaire, jusqu'au 21 septembre, et par voie télégraphique jusqu'au 5 novembre. La situation est toujours dominée par l'intérêt qu'elle offre le document qui suit :

Circulaire aux agents diplomatiques de l'Empereur.

On lit dans le *Moniteur* :

« Le ministre de l'intérieur chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères, a adressé la circulaire suivante aux agents diplomatiques de l'Empereur : »

Paris, le 16 septembre.

Messieurs,

Le gouvernement de l'Empereur ne saurait ajourner plus longtemps l'expression de son sentiment sur les événements qui s'accomplissent en Allemagne. M. de Moustier devant rester absent quelque temps encore, Sa Majesté m'a donné l'ordre d'exposer à ses agents diplomatiques les mobiles qui dirigent sa politique.

La guerre qui s'est élevée au centre et au sud de l'Europe a détruit la Confédération germanique et constitué définitivement la nationalité italienne. La Prusse, dans les limites ont été agrandies par la victoire, domine sur la rive droite du Mein. L'Autriche a perdu la Vénétie ; elle est séparée de l'Allemagne.

En face de ces changements considérables, tous les Etats se recueillent dans le sentiment de leur responsabilité ; ils se demandent quelle est la portée de la paix récemment intervenue, quelle sera son influence sur l'ordre européen et sur la situation internationale de chaque puissance.

L'opinion publique, en France, est émue. Elle flotte, incertaine, entre la joie de voir les traités de 1815 détruits et la crainte que la puissance de la Prusse ne prenne des proportions excessives ; entre le désir du maintien de la paix et l'espérance d'obtenir, par la guerre, un grandissement territorial. Elle applaudit à l'effacement complet de l'Italie, mais veut être rassurée contre les dangers qui pourraient menacer le Saint-Père.

Les perplexités qui agitent les esprits et qui ont leur contrepointement à l'étranger, imposent au gouvernement l'obligation de se prononcer sur la manière de voir.

La France ne saurait avoir une politique équivoque. Si elle est attentive dans ses intérêts et dans sa force par les changements importants qui se font en Allemagne, elle doit l'avoir franchement et prendre les mesures nécessaires pour garantir sa sécurité. Si elle ne perd rien aux transformations qui s'opèrent, elle doit le déclarer avec sincérité et résister aux appréhensions exagérées, aux spéculations ardentes qui, en excitant les jaloux internationales, voudraient l'entraîner hors de la route qu'elle doit suivre. Pour dissiper les incertitudes et fixer les convictions, il faut envisager dans leur ensemble le passé tel qu'il était, l'avenir tel qu'il se présente.

Dans le passé, que voyons-nous ? Après 1815, la Sainte-Alliance réunissait contre la France tous les peuples, depuis l'Angleterre jusqu'au Rhin. La Confédération germanique compensait, avec la Prusse et l'Autriche, 80 millions d'habitants ; elle s'étendait depuis le Luxembourg jusqu'à Trieste, depuis la Baltique jusqu'à Trente, et nous entourait d'une ceinture de fer, soumise par conséquent à la domination de nos voisins ; notre position stratégique était enclavée par les plus habiles combinaisons territoriales.

La moindre difficulté que nous pouvions avoir avec la Hollande ou avec la Prusse sur le Meuse, avec l'Allemagne sur le Rhin, avec l'Autriche dans le Tyrol ou le Frioul, faisait se dresser contre nous toutes les forces réunies de la Confédération. L'Allemagne autrichienne, impénétrable sur l'Adige, pouvait s'avancer, le moment venu, jusqu'aux Alpes. L'Allemagne prussienne avait pour avant-garde sur le Rhin tous ces Etats secondaires, sans cesse agités par les desirs de transformation politique et disposés à considérer la France comme l'ennemie de leur existence et de leurs aspirations.

Si on en excepte l'Espagne, nous n'avions aucune possibilité de conclure une alliance sur le continent. L'Italie était morcelée et impuissante ; elle ne comptait pas comme nation. La Prusse n'était qu'une compagnie ni assez indépendante pour se détacher de ses traditions. L'Autriche était trop préoccupée de conserver ses possessions en Italie pour pouvoir s'entendre intimement avec nous.

Sans doute, la paix longtemps maintenue a pu faire oublier les dangers de ces organisations territoriales et de ces alliances, car ils n'étaient pas immédiatement formidables que lorsque la guerre vient à éclater. Mais cette sécurité précaire, la France l'a parfois obtenue au prix de l'effacement de son rôle dans le monde. Il n'est pas contestable que, dans les conditions des trois traités du Nord ainsi que le souvenir de défaites et de victoires communes, par des principes analogues de

gouvernement, par des traités solennels et des sentiments de défiance envers notre action libérale et civilisatrice.

Si, maintenant, nous examinons l'avenir de l'Europe transformée, quelles garanties présente-t-elle à la France et à la paix du monde ?

La coalition des trois cours du Nord est brisée. Le principe nouveau qui régit l'Europe est la liberté des alliances. Toutes les grandes puissances sont rendues les unes et les autres à la légitimité de leur indépendance, au développement régulier de leurs destinées.

La Prusse agrandie, libre désormais de toute solidarité, assure l'indépendance de l'Allemagne. La France n'en doit prendre aucun ombrage. Fière de son admirable unité, de sa nationalité indestructible, elle ne saurait combattre ou regretter l'œuvre d'assimilation qui vient de s'accomplir et de subordonner à des sentiments jaloux les principes de nationalité qu'elle représente et professe à l'égard des peuples.

Le sentiment national de l'Allemagne satisfait, ses inquiétudes se dissipent, ses similitudes s'éteignent. En traitant la France, elle fait un pas qui la rapproche et qui l'éloigne de nous.

Au Midi, l'Italie, dont la longue servitude n'avait pu étendre le patriotisme, est mise en possession de tous ses éléments de grandeur nationale. Son existence modifie profondément les conditions politiques de l'Europe ; mais malgré des susceptibilités irréductibles ou des injustices passagères, ses idées, ses principes, ses intérêts le rapprochent de la nation qui a versé son sang pour l'aider à conquérir son indépendance.

Les intérêts du trône pontifical sont assurés par la convention du 15 septembre. Cette convention sera loyalement exécutée. En retirant ses troupes de Rome, l'Empereur y laisse comme garantie de sécurité pour le Saint-Père, la protection de la France.

Dans la Baltique comme dans la Méditerranée surgissent des marines secondaires qui sont favorables à la liberté des mers.

L'Autriche, dégagée de ses préoccupations italiennes et germaniques, n'aient plus ses forces dans des rivalités stériles, mais les concentrent à l'est de l'Europe, représente encore une puissance de 35 millions d'âmes qui aucune hostilité, aucun intérêt ne sépare de la France.

Par quelle réaction du passé sur l'avenir l'opinion publique verrait-elle, non pas alié, mais des ennemis de la France dans ces nations affranchies d'un passé qui nous l'ait hostile, appelées à une vie nouvelle, dirigées par des principes qui sont les nôtres, animées de ces sentiments de progrès qui forment le lien pacifique des sociétés modernes ?

Une Europe plus fortement constituée, rendue plus homogène par des divisions territoriales plus précises, est une garantie pour la paix du continent et n'est ni un péril ni un dommage pour notre nation. Celle-ci, avec l'Algérie, comptera bientôt plus de 40 millions d'habitants ; l'Algérie, 37 millions, dont 25 dans la Méditerranée, le Nord et le Sud de la Confédération du Sud ; l'Autriche 35 ; l'Italie, 26 ; l'Espagne, 18. Qu'y a-t-il dans cette distribution des forces européennes qui puisse nous inquiéter ?

Une puissance irrésistible, faut-il le regretter, pousse les peuples à se réunir en grands agglomérations en faisant disparaître les Etats secondaires. Cette tendance fait du désir d'assurer aux intérêts généraux des garanties plus efficaces. Peut-être elle inspire-t-elle une sorte de prévision providentielle des destinées du monde. Tandis que les anciennes populations du continent, dans leurs territoires restreints, ne s'accroissent qu'avec une certaine lenteur, la Russie et les Etats-Unis d'Amérique peuvent, avant un siècle, compter chacune cent millions d'hommes. Quoique les progrès de ces deux grands empires ne soient pas pour nous un sujet d'inquiétude, et qu'il soit contraire nous appliquions à leur développement des principes de paix, nous ne pouvons que nous féliciter de voir des races opprimées, il est de l'intérêt prévoyant des nations du centre européen de ne point rester morcelées en tant d'Etats divers sans force et sans esprit public.

La politique doit s'élever au-dessus des préjugés éternels et nequies d'un autre âge. L'Empereur ne peut pas après la grandeur d'un pays dépendre de l'affaiblissement des peuples qui l'entourent, et ne voit de véritable équilibre que dans les vœux satisfaits des nations de l'Europe. En cela, il obéit à des convictions anciennes et aux traditions de sa race. Napoléon I^{er} avait traversé les changements qui s'opèrent aujourd'hui sur le continent européen. Il avait déposé les germes de nationalités nouvelles : dans la péninsule, en créant le royaume d'Italie ; en Allemagne, en faisant disparaître deux cent cinquante-trois Etats indépendants.

Si ces considérations sont justes et vraies, l'Empereur a eu raison d'accepter le rôle de médiateur qui n'a pas été sans gloire, d'arrêter d'inutiles et douloureuses effusions de sang, de modérer le vaivaeur par son intervention amicale, d'atténuer les conséquences des revers, de pourvoir, à travers tant d'obstacles, le rétablissement de la paix. Il aurait au contraire méconnu sa haute responsabilité, si, violant la neutralité promise et proclamée, il s'était jeté à l'improviste dans les hasards d'une grande guerre, d'une de ces guerres qui réveillent les haines de races et dans lesquelles s'entrechoquent des nations entières.

Quel est, en effet, le but de cette lutte engagée spontanément contre la Prusse, nécessairement contre l'Italie ? Une conquête, un agrandissement territorial... Mais le gouvernement impérial a depuis longtemps appliqué ses principes en matière d'extension de territoire.

Il comprend, il a compris les annexes commandées par une nécessité absolue, réunissant à la patrie des populations ayant les

meurs, le même esprit national que nous, et il a demandé le libre consentement de la Savoie et du comté de Nice le rétablissement de nos frontières naturelles.

La France ne peut désirer que les agrandissements territoriaux qui n'entraînent pas une puissance exorbitante; mais elle doit toujours réserver à son agrandissement moral ou politique, en faisant accuser son influence aux grands intérêts de la civilisation.

Son rôle est de démentir l'accord entre toutes les puissances qui tendent à la fois maintenir le principe d'autorité et favoriser le progrès. Cette alliance enlèvera à la révolution le prestige du patronage dont elle prétend couvrir la cause de la liberté des peuples, et conserver aux grands Etats éclairés la sage direction du mouvement démocratique qui se manifeste partout en Europe.

Toutefois, il y a dans les émotions qui se sont emparées du pays un sentiment légitime qu'il faut reconnaître et préciser. Les résultats de la dernière guerre contiennent un enseignement grave et qui n'a rien égaré à l'honneur de nos armes : ils nous indiquent la nécessité, pour la défense de notre territoire, de perfectionner sans délai notre organisation militaire.

La nation ne manquera pas à ce devoir qui ne saurait être une menace pour personne; elle a le juste orgueil de la valeur de ses armées; ses susceptibilités éveillent par le souvenir de ses fastes militaires, par le nom et les actes du souverain qui la gouverne, non que l'expression de sa volonté énergique de maintenir, hors de toute atteinte, son rang et son influence dans le monde.

En résumé, du point de vue où le gouvernement impérial considère les destinées de la France, l'honneur lui paraît dégaré d'éventuelles menaces; des problèmes redoutables, qui devaient être résolus parce qu'on ne les supprime pas, passent sur les destinées des peuples; ils auraient pu s'imposer dans des temps plus difficiles; ils ont reçu leur solution naturelle sans de trop violentes secousses et sans le concours dangereux des passions révolutionnaires.

Une paix qui reposera sur de pareilles bases sera une paix durable.

Quant à la France, de quelque côté qu'elle porte ses regards, elle s'aperçoit rien qui puisse entraver sa marche ou troubler sa tranquillité. Conservant avec toutes les puissances d'amicales relations, dirigée par une politique qui a pour signes de sa force la générosité et la modération, appuyée sur son immense unité, avec son génie qui rayonne partout, avec ses trésors et son crédit qui résonnent d'Europe, avec ses forces militaires développées, entourée désormais de nations indépendantes, elle apparaît tout moins grande, elle domine non moins respectée.

Tel est le langage que vous devez tenir dans vos rapports avec le gouvernement impérial auquel vous êtes accablés.

Agréez, etc.

LA VALETTE.

La cession de la Vénétie.

On lit dans le *Moniteur* :

« L'Empereur, en acceptant la cession de la Vénétie, s'est guidé par le désir de contribuer à égarer une des causes principales de la dernière guerre et à hâter la suspension des hostilités. Aussi, dès la signature d'une armistice en Italie a-t-il décidé, le gouvernement de Sa Majesté a employé ses efforts pour préparer les voies à la cession faite à Sa Majesté par l'empereur François-Joseph. Un traité a été signé à cet effet le 21 de ce mois entre la France et l'Autriche, et les ratifications en ont été échangées aujourd'hui à Vienne. En vertu de cet acte, la remise des forteresses et des territoires du royaume lombard-vénitien sera effectuée par un commissaire austro-italien entre les mains du commissaire français qui sera désigné par les autorités vénitienes pour leur transmettre les droits de possession qu'il aura reçus, et les populations seront appelées à prononcer elles-mêmes sur le sort de leur pays. Sous cette réserve, Sa Majesté n'a pas hésité à céder, dès le 24 juillet, qu'elle consentait à la réunion au royaume d'Italie des provinces cédées par l'Autriche. »

L'Empereur a fait connaître ses intentions à S. M. le roi Victor-Emmanuel par la lettre suivante :

« MONSIEUR MON FRERE,

« J'ai appris avec plaisir que Votre Majesté avait adhéré à l'amitié et aux propositions de paix signées entre le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche. Il est donc probable qu'une nouvelle ère de tranquillité va s'ouvrir pour l'Europe. Votre Majesté sait que j'ai accepté l'offre de la Vénétie pour la préserver de toute dévastation et prévenir une effusion de sang inutile. Mon but a toujours été de la rendre à elle-même afin que l'Italie fût libre des Alpes à l'Adriatique. Maîtrise ses destinées, la Vénétie pourra bientôt par le suffrage universel exprimer sa volonté. »

« Votre Majesté reconnaîtra que dans ces circonstances l'action de la France s'est encore exercée en faveur de l'humanité et de l'indépendance des peuples. »

« Je vous renouvelle l'assurance des sentiments de haute estime et de sincère amitié avec lesquels je suis,

« De Votre Majesté, le bon frère,

NAPOLÉON.

« Saint-Cloud, le 11 août 1866. »

ANNONCES HYDROGRAPHIQUES.

OCEAN PACIFIQUE. — *Fus flottant à l'extrémité de la rivière Fraser* (côte Ouest d'Amérique). — Le Gouvernement de la Colombie espagnole a donné avis qu'un bateau-fus a été mouillé récemment sur les Sand Heads, à l'extrémité de la rivière Fraser, Colombie anglaise.

Le fus est de couleur blanche, et avec une atmosphère claire, on pourra le voir à 11 milles. Le bateau est rouge, avec les mots *SOUTH SAND HEAD* en lettres blanches de 0°41, peints sur ses côtés; il a deux mâts, et il porte un ballon en calibres de 4 de diamètre au grand mât. On frappe une cloche à bord, lorsqu'il y a du brouillard.

Le bateau est mouillé par 18 mètres de fond, par 49° 3' 30" N., 125° 37' 25" E., et on y relève la pointe Carry au N. 52° 20' E. à 3 milles 2/10; la pointe Nord Sand Head au N. 8° 25' O., à 7 cables, et la pointe South Sand Head à l'E., à 2 cables.

Les relevements sont vrais. Variation : 22° 35' E. en 1866.

OCEAN INDIEN. — *Fus fixe sur l'île Double (Birmanie).* — Le Secrétaire d'Etat du Gouvernement de l'Inde informe les navigateurs qu'en 4 décembre 1865, on a allumé un nouveau fus sur l'île Double, située sur la côte de Tenasserim, golfe de Martaban.

Le fus est fixé blanc; il élève un arc de 164° 30', compris entre le S. 6° 15' E. et le N. 20° 45' O., par l'Ouest. Le premier relevement passe à 1 milles 1/4 dans l'Ouest de l'île Kalongon ou Golligon, et le second à 1 milles 1/2 dans l'Ouest de la bouée Patchi, qui est devant Amherst. On ne fait pas connaître la hauteur du fus; mais il est dit que sa portée est de 19 milles par un temps clair.

Une zone de lumière est visible de la bouée Patchi, vers l'Est; jusqu'à la pointe Amherst.

L'appareil d'éclairage est dioptrique ou à lentilles, et du premier ordre.

L'île Double est par 15° 33' 30" N., 95° 16' 21" E. Du fus, on relève la pointe Amherst au N. 0° 15' O.; la pointe Patchi au N. 41° 30' O., et la pointe Ouest de l'île Kalongon, au S. 9° E.

INSTRUCTIONS. — En attendant sur le fus, on devra faire tout son possible pour le relever entre le S. E. et le N. E., en portant une grande attention aux marées, qui courent parallèlement à la côte avec une vitesse de 5 nœuds à l'heure, aux syzygies. Si on laisse courir trop près de la terre, on perdra la lumière de vue; mais tant que cette dernière est visible, il n'y a aucun danger à craindre, à moins que l'on n'en soit à 10 milles dans le Nord; or, en approchant les bases Goodwin, on trouvera la marée portant sur les écueils, et les trois grands vides de la mer se trouvent dans le voisinage de l'île Double; mais, à cause de la rapidité des marées, on devra éviter, autant que possible, de mouiller par d'aussi grands fonds.

Les relevements sont vrais. Variation : 2° 15' N. E. en 1866.

Cet avis affecte la série K, no 82 : l'ancien no 344, page 367; les cartes nos 863 et 869; et la carte anglaise n° 709.

VOYAGES DES ESPAGNOLS A TAHITI

EN 1772 ET 1774 (1).

Le temps des voyages est passé pour les navigateurs d'Espagne; mais les cartes de l'Inde au pôle Sud, tirées de l'expédition française, ont été publiées par le Gouvernement espagnol, et les cartes de l'Inde au pôle Sud, tirées de l'expédition française, ont été publiées par le Gouvernement espagnol, et les cartes de l'Inde au pôle Sud, tirées de l'expédition française, ont été publiées par le Gouvernement espagnol.

Premier voyage.

Un navire français, arrivant de l'Inde au pôle Sud, en 1769, a fait savoir qu'il a visité une île située par 37° 30' de latitude Sud, et distante de la côte du Chili d'un peu plus de six cents lieues. La même terre a été vue en 1681 par un bâtiment anglais, et le capitaine qui le commandait lui a donné son nom, Davis.

Le vice-roi du Pérou, Don Manuel de Alava, a envoyé un navire de guerre nommé *San Lorenzo*, avec une frégate, *Santa Rosalia*, pour la reconnaître. Les deux bâtiments, partis du Callao, le 10 octobre 1770 l'ont aperçue le 15 novembre de la même année. Ayant trouvé avec beaucoup de soin tout autour, ils ont trouvé un fond mauvais, pierreux, avec du sable; seulement, dans la partie Nord se trouvait une rade avec un fond de gros sable, où on a jeté l'ancre par front-cing brasses, à la distance d'un mille à peu près du rivage. Sur tout son pourtour, qui est de douze lieues, on n'a pu trouver un seul endroit où on put débarquer avec facilité, à l'exception d'une petite plage de sable; partout ailleurs il y a que des rochers et de la vase. La température est très chaude, mais on n'y trouve pas de bois de construction. L'île est habitée par des Indiens sauvages, bien bâtis, bruns de couleur, mais qui vont tout nus, ayant seulement autour des reins une ceinture en feuilles de bannanier. Ils avaient l'air d'avoir de bonnes dispositions; ils sont indolents et ont beaucoup de figures en pierre d'une grosse forme. Le commandant des deux navires, Don Francisco Godoy, a fait planter trois croix sur autant de monnaies situées dans la partie orientale, mais les Indiens les ont renversées le lendemain. Le nombre des habitants paraît approcher d'un million d'individus de tout âge et sexe. Ils ont des habitations souterraines, parce qu'on n'y trouve pas de bois de construction. L'île est de moyenne hauteur; le terrain est très-pierreux; mais dans quelques parties il produit des yucas, de la canne à sucre, des ignames, des bananes et des calabasses. Il n'y a point de montagnes, seulement quelques éminences couvertes de brousses. L'eau manque également; on la tire tout crue dans le sable des plages. On y trouve quelques poules de petite espèce et un peu de poisson.

(Une personne digne de foi qui a eu des relations avec des individus qui ont été dans l'île, assure que le nombre de ses habitants ne dépasse jamais 900, parce que les Indiens ont reconnu qu'elle n'en pouvait pas nourrir davantage. Quand ce nombre est complet, s'il survient une naissance, on tue celui qui passe soixante-dix ans, et s'il n'y en a pas un en pas le nouveau-né.)

Après le retour des deux navires au Callao, avec les plans de l'île Davis, laquelle on a donné le nom de San Carlos, le vice-roi en a fait le rapport à Sa Majesté le roi d'Espagne, qui a ordonné de fournir des moyens pour y former un établissement, ainsi que pour empêcher qu'une autre nation ne l'occupât que pour faire égarer l'Evangile à ces habitants. Pour mettre à exécution cet ordre, un commandement de mai de 1772, on a armé la frégate de guerre *Santa Maria Magdalena*, autrement la *Agulha*, commandée par le capitaine Don Domingo Boeneche. En même temps, le vice-roi a démis le collège d'Osca des deux religieux missionnaires pour les embarquer sur cette frégate. On a nommé le père Juan Bonomo, Italien, et le frère Joseph Alois, Catalan, qui anciennement était pilote à bord des navires du roi. Comme on ne possédait pas encore des renseignements exacts sur l'île et ses habitants, on ne se proposait pas de former un établissement pour le moment, mais de faire une reconnaissance parfaite en signalant tout ce qui pouvait conduire à un établissement permanent dans le futur. Pour cela on a embarqué quelques caudeux et des étoffes pour les Indiens afin de gagner leur bonne volonté par de bons procédés.

La frégate étant partie à la fin du vice-roi a reçu une dépêche du Gouvernement d'Espagne dans laquelle on lui annonçait que la

(1) Traduction d'un ouvrage espagnol intitulé *El Viajero universal*, publié en 1780. (2) Les lignes entre parenthèses sont de compléter que le résumé l'ouvrage est dans la note précédente.

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE.

Du vendredi 14 au jeudi 20 décembre 1866 inclus.

NAVIRE DE GUERRE ARRIVÉ.

14 décembre. Aviso à vapeur *L'escadre Française*, commandé par M. Quentin, lieutenant de vaisseau, ven. des Indes sous le vent d'un jour.

NAVIRE DE COMMERCE ARRIVÉ.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Eveco*, de 21 ton., pat. Teanu, ven. de Haïti et à 1 jour.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Charlot*, de 10 ton., pat. Hanover, rent. es relâche.

14 décembre. Gœl. du Protect. *Good Return*, de 50 ton., cap. Hamon, ven. du Tumbi en 10 jours, ayant touché à Huahine; 1 pass. M. et M^{me} Frank Mack, américains, et 3 indigènes, arrivés à 10 heures.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Charlot*, de 14 ton., pat. Fare, ven. de Haïti et à 1 jour.

14 décembre. Cabot. américain *Flying Dart*, de 80 ton., cap. James Swain, ven. de San Francisco en 32 jours; 1 pass. M. Paole, américain, débarquant.

20 décembre. Cabot. du Protect. *Eveco*, de 21 ton., pat. Teanu, ven. de Haïti et à 1 jour.

NAVIRE DE GUERRE PARTI.

14 décembre. Corvette S. M. N. *McIntosh*, commandée par M. W. Swinhorn, commandant, all. à Vancouver.

NAVIRE DE COMMERCE PARTI.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Eveco*, de 21 ton., pat. Teanu, all. à Haïti.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Charlot*, de 10 ton., pat. Hanover, rent. es relâche.

14 décembre. Gœl. du Protect. *Good Return*, de 50 ton., cap. Hamon, all. à Haïti.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Charlot*, de 14 ton., pat. Fare, all. à Haïti.

14 décembre. Cabot. américain *Flying Dart*, de 80 ton., cap. James Swain, all. à San Francisco.

20 décembre. Cabot. du Protect. *Eveco*, de 21 ton., pat. Teanu, all. à Haïti.

NAVIRE DE GUERRE PARTI.

14 décembre. Corvette S. M. N. *McIntosh*, commandée par M. W. Swinhorn, commandant, all. à Vancouver.

NAVIRE DE COMMERCE PARTI.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Eveco*, de 21 ton., pat. Teanu, all. à Haïti.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Charlot*, de 10 ton., pat. Hanover, rent. es relâche.

14 décembre. Gœl. du Protect. *Good Return*, de 50 ton., cap. Hamon, all. à Haïti.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Charlot*, de 14 ton., pat. Fare, all. à Haïti.

14 décembre. Cabot. américain *Flying Dart*, de 80 ton., cap. James Swain, all. à San Francisco.

20 décembre. Cabot. du Protect. *Eveco*, de 21 ton., pat. Teanu, all. à Haïti.

NAVIRE DE GUERRE PARTI.

14 décembre. Corvette S. M. N. *McIntosh*, commandée par M. W. Swinhorn, commandant, all. à Vancouver.

NAVIRE DE COMMERCE PARTI.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Eveco*, de 21 ton., pat. Teanu, all. à Haïti.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Charlot*, de 10 ton., pat. Hanover, rent. es relâche.

14 décembre. Gœl. du Protect. *Good Return*, de 50 ton., cap. Hamon, all. à Haïti.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Charlot*, de 14 ton., pat. Fare, all. à Haïti.

14 décembre. Cabot. américain *Flying Dart*, de 80 ton., cap. James Swain, all. à San Francisco.

20 décembre. Cabot. du Protect. *Eveco*, de 21 ton., pat. Teanu, all. à Haïti.

NAVIRE DE GUERRE PARTI.

14 décembre. Corvette S. M. N. *McIntosh*, commandée par M. W. Swinhorn, commandant, all. à Vancouver.

NAVIRE DE COMMERCE PARTI.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Eveco*, de 21 ton., pat. Teanu, all. à Haïti.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Charlot*, de 10 ton., pat. Hanover, rent. es relâche.

14 décembre. Gœl. du Protect. *Good Return*, de 50 ton., cap. Hamon, all. à Haïti.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Charlot*, de 14 ton., pat. Fare, all. à Haïti.

14 décembre. Cabot. américain *Flying Dart*, de 80 ton., cap. James Swain, all. à San Francisco.

20 décembre. Cabot. du Protect. *Eveco*, de 21 ton., pat. Teanu, all. à Haïti.

NAVIRE DE GUERRE PARTI.

14 décembre. Corvette S. M. N. *McIntosh*, commandée par M. W. Swinhorn, commandant, all. à Vancouver.

NAVIRE DE COMMERCE PARTI.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Eveco*, de 21 ton., pat. Teanu, all. à Haïti.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Charlot*, de 10 ton., pat. Hanover, rent. es relâche.

14 décembre. Gœl. du Protect. *Good Return*, de 50 ton., cap. Hamon, all. à Haïti.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Charlot*, de 14 ton., pat. Fare, all. à Haïti.

14 décembre. Cabot. américain *Flying Dart*, de 80 ton., cap. James Swain, all. à San Francisco.

20 décembre. Cabot. du Protect. *Eveco*, de 21 ton., pat. Teanu, all. à Haïti.

NAVIRE DE GUERRE PARTI.

14 décembre. Corvette S. M. N. *McIntosh*, commandée par M. W. Swinhorn, commandant, all. à Vancouver.

NAVIRE DE COMMERCE PARTI.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Eveco*, de 21 ton., pat. Teanu, all. à Haïti.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Charlot*, de 10 ton., pat. Hanover, rent. es relâche.

14 décembre. Gœl. du Protect. *Good Return*, de 50 ton., cap. Hamon, all. à Haïti.

14 décembre. Cabot. du Protect. *Charlot*, de 14 ton., pat. Fare, all. à Haïti.

14 décembre. Cabot. américain *Flying Dart*, de 80 ton., cap. James Swain, all. à San Francisco.

6 décembre. Trois-mâts-barque du Protect. *Amis*, de 173 ton., cap. McLau.

9 décembre. Gœl. du Protect. *Relatou*, de 14 ton., cap. McMillan.

12 décembre. Trois-mâts anglais *Saint-Fordaire*, de 1,136 ton., cap. Seddie.

12 décembre. Brig. du Protect. *Scorie*, de 124 ton., cap. Nera.

12 décembre. Gœl. du Protect. *Aras*, de 59 ton., cap. Diquin.

12 décembre. Gœl. du Protect. *Good Return*, de 50 ton., cap. Hamon.

12 décembre. Gœl. américain *Flying Dart*, de 80 ton., cap. James Swain.

20 décembre. Trois-mâts-barque *Norman*, de 495 ton., cap. X.

— Vapeur *Onie* *Suez*, en armement.

MARCHÉ DE PAPEETE.

Dénrées apportées sur la place du marché, du vendredi 14 au jeudi 20 décembre 1866 inclus.

Dénrée.	Quantité.	Prix de l'Unité.	Total.	Dénrée.	Quantité.	Prix de l'Unité.	Total.
		P. C.	P. C.			P. C.	P. C.
Pain (1).	194035	80	15,523	Report.	454	50	6,910 50
de blé.	1295	2	2,590	deux.	154	40	6,160
de maïs.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de riz.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de sucre.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de café.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de cacao.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de vanille.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de girofle.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de cardamome.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de safran.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de muscade.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de noix de muscade.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de poivre.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de gingembre.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de fenouil.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de carotte.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de navet.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de chou.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de betterave.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pomme de terre.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de haricot.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de fève.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de lentille.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de garbanzo.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois chiche.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois cassé.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois noir.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois gris.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois brun.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois vert.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois blanc.	770	3	2,310	deux.	154	40	6,160
de pois rouge.	770						